

AVEC _____
**RUDY
 NAMUR**

UN NOUVEAU
 SOUFFLE POUR
 CHÂLONS



À Châlons-en-Champagne,
 Le 6 mars 2014.

Lettre aux associations châlonnaises

Madame, Monsieur le (la) Président (e),

La vie associative constitue « le fer de lance » de la vie démocratique comme corps intermédiaire de la vie de la Cité.

Avec un peu plus d'un million d'associations en activité dans notre pays, la vie associative joue un rôle essentiel dans le maintien de la cohésion sociale, elles contribuent également à la création de richesses sociale, culturelle, économique dans un but autre que celui de partager des bénéfices.

Aujourd'hui, ce sont plus de 16 millions de bénévoles et environ 2 millions de salariés qui agissent, innovent pour apporter des réponses concrètes dans la vie quotidienne de nos villes, de nos quartiers et de nos villages.

Ce dynamisme associatif s'exprime et se développe bien entendu à Châlons avec un peu plus de 460 associations recensées qui interviennent dans tous les secteurs de la vie sociale.

Cette richesse associative, cette vitalité démocratique locale ne peut s'épanouir que si en permanence nous sommes en capacité de faire vivre et de renouveler l'engagement bénévole et le volontariat.

C'est pour cela que le programme d'actions de la liste « Un Souffle Nouveau pour Châlons » que je conduis et que je propose aux châlonnais dans le cadre de l'élection municipale des 23 et 30 mars 2014, intègre des propositions qui permettront :

- **d'affirmer la place des associations dans la vie locale,**
- **de développer les relations contractuelles entre la ville et les associations,**
- **d'accompagner, de soutenir, de valoriser l'engagement bénévole.**



Local de campagne :
 63 rue Jean Jaurès
 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Coordonnées :
 Tél. 06 83 39 90 42
 rudynamur2014@orange.fr

Rejoignez-moi sur
 facebook et twitter !



www.rudynamur.fr



Les principales propositions de notre programme en direction de la vie associative s'appuient bien entendu sur l'expérience et la connaissance que les membres de la liste possèdent par leurs engagements personnels dans la vie associative châlonnaise soit comme bénévole, soit comme dirigeant :

➤ **Réalisation d'une Maison des Associations et de la Solidarité :**

La Maison des Associations et de la Solidarité sera le lieu de référence de la vie associative et d'activités associatives où sera installé le comité local de la vie associative que nous mettrons en place. La Maison des Associations et de la Solidarité aura pour vocation d'être un lieu ressources, un lieu de rencontre entre toutes les populations locales, tous les publics usagers des services sociaux et tous les professionnels concernés. Conçue comme un outil d'éducation, de formation citoyenne d'insertion et de réinsertion sociale.

Nous privilégierons son implantation en centre-ville afin de contribuer, avec cet équipement structurant, à la reconquête du centre-ville.

➤ **La mise en place d'un conseil local de la vie associative :**

Le Conseil Local de la vie associative, lieu d'échanges, de dialogue et de propositions aura à traiter directement de tous les problèmes liés à la valorisation et au développement de la vie associative châlonnaise. Il favorisera les relations avec le nouveau service de la ville qui gèrera la vie associative et travaillera sur la mise en place de critères objectifs d'attribution des subventions municipales qui soient équitables et qui tourneront le dos au clientélisme actuel.

➤ **La création d'un Fonds de développement de la vie associative (cogéré entre la ville et le conseil local) afin de favoriser notamment la formation des élus associatifs et des bénévoles et l'emploi associatif :**

Une enveloppe budgétaire spécifique sera prévue chaque année dans le budget municipal et selon des critères établis en commun sera cogérée par le Conseil Local et la Ville. Cette enveloppe budgétaire pourra être abondée par d'autres partenaires publics.



• Local de campagne :
 63 rue Jean Jaurès
 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

• Coordonnées :
 Tél. 06 83 39 90 42
 rudynamur2014@orange.fr

• Rejoignez-moi sur
 facebook et twitter !



• www.rudynamur.fr



AVEC _____
**RUDY
 NAMUR**

UN NOUVEAU
 SOUFFLE POUR
 CHÂLONS



➤ **Participation des associations dans les nouveaux conseils de quartiers :**

Ces nouveaux conseils de quartiers, fonctionneront sur la base d'une véritable vie associative de quartier en fédérant les amicales et associations de quartier, les habitants, les bailleurs sociaux, les centres sociaux et culturels, les représentants des établissements scolaires, les commerçants et artisans, les élus. Ils disposeront d'un budget participatif alloué chaque année par le conseil municipal pour la réalisation de projets spécifiques de quartiers.

Bien entendu d'autres propositions dans notre programme peuvent concerner aussi la vie associative, pour cela je vous invite à consulter notre programme sur notre site : www.rudynamur.fr, ou à nous solliciter directement pour toutes demandes de renseignements complémentaires ou de rencontres.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le (la) Président (e), l'expression de mes sentiments ainsi que ceux de mes colistiers sincères et dévoués.

Rudy Namur tête de liste



• Local de campagne :
 63 rue Jean Jaurès
 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

• Coordonnées :
 Tél. 06 83 39 90 42
rudynamur2014@orange.fr

• Rejoignez-moi sur
 facebook et twitter !



• www.rudynamur.fr

